



L'ENGAGEMENT DANS LES CONTEXTES FRAGILES

FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

On entend par fragilité la conjonction d'une **exposition à des risques** et d'une **capacité d'adaptation insuffisante de l'État, d'un système ou d'une communauté** pour gérer, absorber ou atténuer ces risques.

La pauvreté, la violence et la dégradation de l'environnement sont concentrées dans les contextes fragiles et la fragilité elle-même peut avoir d'autres conséquences négatives, notamment l'émergence de conflits.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Les contextes fragiles compromettent la capacité des personnes à vivre décemment et en sécurité et celle des collectivités à réduire la pauvreté. Alors que le monde devient de plus en plus fragile, les inégalités dans le monde se creusent davantage elles aussi.

En 2022, les pays fragiles comptaient, d'après les estimations, 1.9 milliards d'habitants, soit environ 24 % de la population mondiale. Cette population devrait atteindre 26 % d'ici 2030 (soit 86 % de la population la plus défavorisée du monde). En 2022, parmi 26 points chauds de la faim identifiés par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 22 sont fragiles.

Une part importante de l'aide publique au développement (APD) est destinée aux contextes fragiles, qui ont bénéficié de 61.9 milliards USD en 2020, soit 59 % de l'APD nette par pays. L'APD est une ressource particulièrement précieuse dans les 15 contextes extrêmement fragiles, où le volume de l'APD dépassait de 8 fois celui de l'investissement direct étranger (IDE) et de 4 fois celui des envois de fonds en 2020.

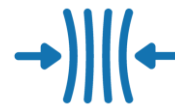
Remédier aux facteurs de fragilité prend des générations. Des partenariats à long terme allant au-delà des cycles de programmation sont nécessaires pour instaurer une stabilité durable et prévenir les conflits.



Les acteurs du développement interviennent à un stade précoce et de manière cohérente dans les contextes fragiles à des fins de prévention, à l'appui de [l'Objectif du développement durable \(ODD\) 16](#), relatif à la paix, à la justice et à des institutions efficaces.



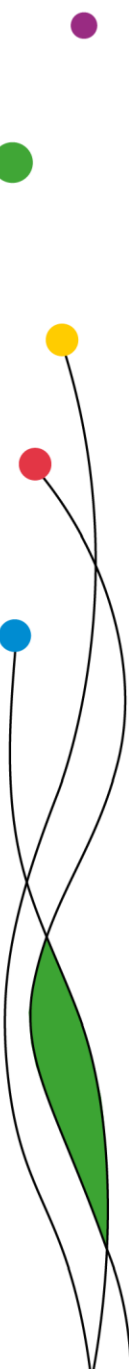
Les organisations placent leur engagement sous le signe d'une stratégie intégrée et adaptent leurs systèmes et leurs approches en conséquence.



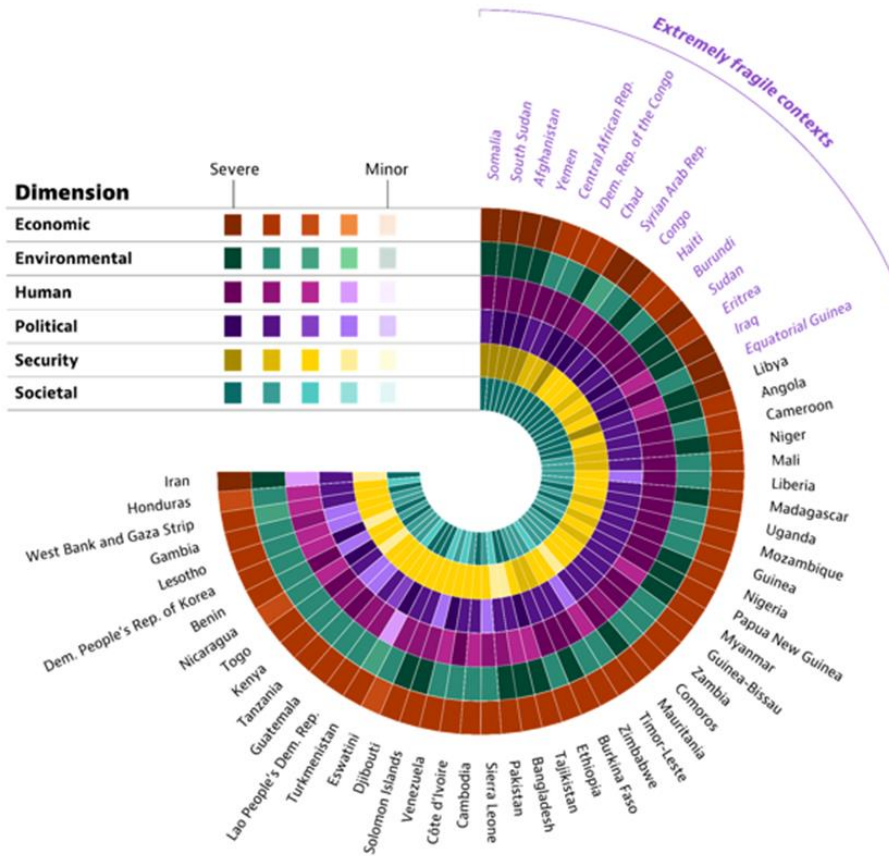
L'engagement contribue à réduire le risque de crise et de conflit, ainsi que leur impact, favorise la résilience aux niveaux local et national et renforce la paix.



Les facteurs à l'origine des besoins humanitaires sont traités et atténués, ce qui permet de renforcer la stabilité, d'améliorer les conditions de vie et de diminuer la pauvreté.



CADRE SUR LA FRAGILITÉ



Le [Cadre de l'OCDE sur la fragilité](#) analyse la fragilité dans 176 contextes répartis dans le monde entier.

Les 60 contextes présentés dans le [rapport États de fragilité 2022](#) (et ci-contre) sont les contextes les plus fragiles. Parmi eux figurent 15 contextes extrêmement fragiles. On entend par extrême fragilité un degré très élevé ou extrême de fragilité dans les six dimensions du Cadre.

Le Cadre mesure la fragilité sur une échelle d'intensité et selon différentes dimensions : économique, environnementale, politique, sécuritaire, sociale et humaine.

La sixième dimension – le capital humain – a été ajoutée en 2022.



NORMES

La Recommandation du CAD sur [l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix](#) expose 11 principes permettant de renforcer la cohérence et la complémentarité des activités internationales menées en matière humanitaire, dans le domaine du développement et en faveur de la paix dans les contextes touchés par la fragilité. Les principes sont regroupés sous trois thèmes :



Le pilier II (Section II.3) du [Cadre d'analyse applicable aux examens par les pairs réalisés par le CAD de l'OCDE](#) énonce des normes fondamentales à l'intention des membres du CAD pour qu'ils **prennent en compte les contextes fragiles et en situation de crise**. Il est notamment indiqué que leur engagement devrait contribuer à réduire le risque de crise et de conflit, ainsi que l'impact de ces derniers, soutenir la résilience aux échelons local et national, et être axé sur le renforcement de la paix et la prévention des conflits.

BONNES PRATIQUES



Coordination

Pour répondre aux besoins des personnes touchées par des situations de crise et contribuer au développement et à la paix à long terme, il convient de déployer des efforts cohérents, étayés par des analyses conjointes et soutenus par un engagement politique approprié. Les acteurs doivent également être dotés des moyens nécessaires pour assurer une coordination en leur sein et avec les autres organisations.

- [L'outil FRAME \(Fragility Resilience Assessment Management Exercise\)](#), développé par la Belgique, a été utilisé pour l'analyse commune des risques et des opportunités avec des parties prenantes au Mali, au Burkina Faso et en République démocratique du Congo.
- La Suède facilite les activités du groupe de donateurs sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix en République démocratique du Congo grâce à la présence d'un conseiller spécial au sein de l'ambassade suédoise. Le groupe de donateurs mène diverses activités allant de l'échange d'informations à la coordination des fonctions administratives, en passant par les processus concrets de recensement et de suivi des financements au regard des besoins.
- [Le Canada](#), le Portugal et le [Royaume-Uni](#) ont recours à des groupes de travail intersectoriels pour faire face à certaines crises et s'appuient sur la diversité d'expertise des différentes composantes de l'administration (dans le domaine humanitaire, politique et du développement et de la sécurité).
- [L'Espagne](#) considère la recherche de la paix et la lutte contre les inégalités comme des points d'entrée pour la coopération en matière de développement et favorise la coordination et la cohérence de l'ensemble de son action en faveur du développement et de la paix.
- L'Union européenne, la Banque mondiale et les Nations Unies mènent ensemble des analyses conjointes sur les conflits et la paix.



BONNES PRATIQUES



Programmation

La programmation est inclusive, coordonnée et centrée sur l'humain, et elle privilégie la prévention. Elle permet d'obtenir des réalisations collectives, tient compte des risques et contribue à renforcer les capacités au niveau des pays.

- L'Autriche permet à l'ensemble de ses personnels, notamment ceux en poste dans des pays partenaires, ainsi qu'à ses partenaires locaux, de suivre [des formations sur la sensibilité aux conflits](#).
- La Finlande a créé le [Fonds finlandais pour la coopération locale](#). Géré par les ambassades, ce fonds apporte un soutien sous forme de contributions au budget ordinaire ou de contributions pour des projets spécifiques aux organisations de la société civile locales situées dans des pays ou territoires en proie à des crises, pour une durée maximum de deux ans.
- Le Japon [relie de manière cohérente ses activités de prévention, de préparation et d'intervention en cas de catastrophe](#) et contribue à établir des normes en matière de réduction des risques de catastrophe au sein des enceintes multilatérales et par le biais des relations bilatérales étroites qu'il a nouées avec les pouvoirs publics de ses pays partenaires.
- L'Islande passe par les [systèmes nationaux](#) au niveau des districts et vient en aide à certaines des communautés les plus marginalisées et les plus rurales dans les contextes à faible revenu et les contextes fragiles. [Ses programmes](#) apportent un soutien budgétaire au niveau des districts et passent par les systèmes de ces derniers pour le suivi des projets.



BONNES PRATIQUES



Financement

Les instruments et les mécanismes de financement sont souples, prévisibles et pluriannuels et les stratégies de financement sont coordonnées entre les différents domaines de l'action publique. Les approches en matière de financement multilatéral incitent le système multilatéral à dépasser les clivages institutionnels et à produire des résultats de manière concertée.

- La Nouvelle-Zélande se donne la possibilité de reporter les versements prévus au-delà de la période budgétaire triennale, ce qui permet d'éviter toute pression pour que soient déclenchés les versements en fin de période.
- Le Royaume-Uni ne dispose pas d'un budget fixe pour son action humanitaire, d'où une plus grande flexibilité pour répondre aux besoins selon ses propres analyses et celles de ses partenaires.
- L'Irlande achemine une proportion élevée de son APD bilatérale vers des organisations de la société civile (OSC) ou par leur intermédiaire ; 21 % des apports d'APD sont alloués sous forme de contributions au budget ordinaire d'OSC. Le pays met également à disposition des OSC des financements humanitaires assortis d'une grande souplesse d'utilisation (environ 50 % des financements ne sont pas préaffectés ou le sont mais selon des critères souples).
- La Belgique s'emploie à accroître [la part de financements non préaffectés](#) qu'elle consacre à l'aide humanitaire.



BONNES PRATIQUES



La Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix comme approche pour gérer les changements entre les organisations et en leur sein

Les organisations se sont servies de la recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix pour gérer leurs changements organisationnels à l'appui d'une action plus cohérente, selon trois axes principaux :

- **Des stratégies d'ensemble.** Il s'agit de reconfigurer la structure institutionnelle. Exemples : [la loi sur la fragilité dans le monde \(Global Fragility Act\)](#), aux États-Unis, et [la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale Fragilité, conflits et violence](#).
- **Des stratégies ascendantes.** Il s'agit de réformer progressivement le système et de favoriser l'établissement de coalitions en interne à l'appui du changement. Exemples : le groupe de travail sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, au Canada, et le parcours d'apprentissage sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, en Suisse.



BONNES PRATIQUES



La Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix comme approche pour gérer les changements entre les organisations et en leur sein

- **Des mesures ciblées.** Il s'agit de donner une impulsion stratégique dans des secteurs essentiels, au sein d'organisations (groupes de travail sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix) ou entre des organisations (coordinateurs interorganisations pour l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix). Exemples :
 - [Le Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité \(INCAF\)](#)
 - [Le Comité directeur conjoint \(JSC\) des Nations Unies pour la promotion de la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement \(UN Joint Steering Committee to Advance Humanitarian and Development Collaboration\)](#)
 - [Le Groupe de résultats 4 du Comité permanent interorganisations \(CPI\) sur la collaboration entre les acteurs humanitaires et les acteurs du développement \(Inter-Agency Standing Committee \(IASC\) Results Group 4 on Humanitarian-Development Collaboration\)](#)
 - Le Dialogue CAD-Nations Unies des Adhérents à la Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix



MESURER LE SUCCÈS

Comment savoir si les membres du CAD avancent dans la bonne direction ?

- ▶ L'action en faveur du développement et de la paix dans les pays partenaires repose sur une analyse qui tient compte des conflits et s'appuie sur les différentes dimensions de la fragilité.
- ▶ Les partenaires au développement adoptent une approche de programmation adaptative et formulent des directives pertinentes à l'intention de leurs personnels.
- ▶ L'engagement financier, y compris l'aide humanitaire dans les contextes de crise prolongée, repose non sur des sources de financement compartimentées, mais sur un plan de financement global.
- ▶ L'engagement est axé sur la prévention des crises et des conflits de manière systématique, sur la coopération pour le développement dans la mesure du possible et sur l'aide humanitaire uniquement lorsque cela s'avère nécessaire. Lorsqu'il est question d'aide humanitaire, celle-ci est dispensée dans le respect des principes humanitaires.



RESSOURCES

La [Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix \(2019\)](#) fournit un cadre global pour mettre en œuvre des actions humanitaires et en faveur du développement et de la paix plus collaboratives et complémentaires, en particulier dans les contextes fragiles ou touchés par un conflit.

Les [Principes pour l'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires](#) (2007) aident les acteurs internationaux à promouvoir un engagement constructif auprès des parties prenantes nationales et internationales dans les pays où la gouvernance est faible et où sévissent des conflits, ainsi que dans d'autres pays touchés par des épisodes de fragilité temporaire.

Le [Cadre de l'OCDE sur la fragilité](#) mesure la fragilité sur une échelle d'intensité et selon différentes dimensions : économique, environnementale, politique, sécuritaire; sociale et humaine.

Ce récent [document de travail de l'OCDE](#) s'appuie sur des travaux de recherche menés à partir d'études de cas tirées de l'expérience des membres du CAD et, en deuxième lieu, sur un examen de la documentation existante pour formuler des orientations concrètes sur le soutien aux contextes fragiles.

Présentations vidéo [« Fragilité dans l'ère des crises »](#), [« Et si la fragilité »](#).

Consultez des évaluations pertinentes sur le site du [Centre de ressources du CAD sur l'évaluation du développement \(DEReC\)](#).

Thèmes pertinents dans cette série

[Gestion des risques](#) : ce document devrait favoriser une compréhension et une approche communes de la gestion des risques.

[Partenariat avec le système multilatéral](#) : ce document incite le système multilatéral à obtenir des résultats selon une approche coordonnée.

[Personnel et compétences](#) : étant donné que l'engagement dans les contextes fragiles soulève des considérations spécifiques pour les organisations en termes de personnels et de ressources humaines.



FONDAMENTAUX DE LA COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Cette série présente les normes relatives à la coopération pour le développement et montre comment les membres du CAD les appliquent. L'application de normes peut aider tous les acteurs à réaliser leurs ambitions et leurs engagements.

Chaque **élément fondamental** introduit un *aspect essentiel* d'une coopération efficace pour le développement, définit des *normes*, présente des exemples de *bonnes pratiques* et recense les *ressources pertinentes*.

D'autres thèmes de cette série, qui sera développée et actualisée au fil du temps, sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage [TIPs • Outils, enseignements et pratiques de la coopération pour le développement](#). Pour tout commentaire, veuillez contacter DCD.TIPs@oecd.org.

